



DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR  
COMMUNE DE  
LA VICOMTE-SUR-RANCE  
22690

Tél : 02 96 83 21 41

Fax : 02 96 83 28 13

Mail : mairielavicomte@wanadoo.fr

Le 5 novembre 2015

Monsieur le Président de Dinan Communauté  
Gérard BERHAULT  
34, rue Bertrand Robidou  
22100 DINAN

Objet : gestion de l'eau

Monsieur le Président,

Sur l'exposé de Monsieur le Maire lors de la séance du Conseil Municipal du 30 octobre dernier :

*« L'eau est bien commun, indispensable à la vie. En déléguer la gestion à des sociétés privées revient à en faire une marchandise, source de profit pour les seuls délégataires. Or, l'eau est une ressource naturelle qui nécessite potabilité, acheminement. Les factures d'eau ne doivent couvrir que ces frais-là. D'ici la fin de cette année, les élus de Dinan Communauté ont une opportunité : soit continuer à déléguer la gestion de l'eau au secteur privé, soit créer une régie publique où les usagers ne sont pas considérés comme des clients. Plusieurs villes, ont déjà fait le choix d'une régie publique, pourquoi pas Dinan Communauté où l'eau est parmi la plus chère de Bretagne ? »*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Souhaite qu'une 2<sup>ème</sup> étude soit faite par un organisme spécialisé comme Eau France, France Eau Publique ou France Libertés (études gratuites)
- Demande un débat public contradictoire, pour présenter à tous et en particulier aux membres du C, les enjeux, et une consultation qui permettra que la décision soit prise en associant tous les habitants,
- Refuse la reconduction de la délégation de la gestion de l'eau au secteur privé, à la va-vite et à l'insu des usagers.



Le Maire,

Les conseillères et conseillers.